

**21 MARS 2017**

AGISSONS POUR L'EMPLOI ET LE SERVICE PUBLIC !

Il faut des services publics forts dans tout le pays, pour contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire. La dépense et la commande publiques sont des leviers puissants pour créer des emplois et lutter contre le fléau du chômage.

La SNCF, Entreprise Publique de Service Public devrait, dans cette perspective, occuper une place de premier plan. Ce n'est apparemment pas le choix retenu par la Direction.

Malgré les alertes et le mécontentement exprimés au cours des nombreuses mobilisations des cheminots, la Direction SNCF s'enfonce dans une stratégie de multiplication des restructurations ne visant qu'à supprimer des effectifs et affaiblir les moyens de production.

Elle prône la polyvalence des métiers avec, par exemple, des agents circulation appelés à intervenir en gare, des agents d'escale appelés à faire de la lutte anti-fraude à bord des trains, des contrôleurs appelés à faire de l'accueil sur le quai, des agents de conduite appelés à assumer seuls des missions de sécurité à bord des trains, des cheminots de l'équipement, du matériel ou des métiers transverses confrontés de plus en plus à l'externalisation et la sous-traitance.

Cette stratégie n'a que pour objectif de réaliser des économies au détriment des conditions de vie et de travail des cheminots.

La Fédération CGT des Cheminots redit qu'il s'agit bien là d'une stratégie mortifère visant au démantèlement de l'entreprise publique SNCF et à la casse des conditions sociales des cheminots.

Cette vision archaïque du service public ferroviaire fait partie intégrante d'un modèle de société plus large qui vise à désindustrialiser le pays et faire reculer les services publics en territoires.

Pas d'industries sans services publics, pas de services publics sans industries !

La France a besoin d'industries et de services publics forts répondant aux besoins de la population et qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous.

Le développement d'une industrie moderne suppose des services publics de qualité, notamment en matière de transport.

C'est pour ces raisons que les cheminots ont toute leur place dans la journée interprofessionnelle de luttes le 21 mars !



A cette fin, la fédération CGT des cheminots a déposé un préavis de grève national du 20 mars 19h00 au 22 mars 8h00.

Celui-ci porte notamment sur :

- ✓ L'emploi, les besoins de production, la précarité, la sous-traitance, les conditions de travail (Pool Fac, indemnité de modification de commande, etc...);
- ✓ La politique industrielle de la Direction SNCF pour les filières Equipement et Matériel ;
- ✓ La suppression de la filiale Transkeo et l'intégration des personnels déjà recrutés au sein de la SNCF ;
- ✓ La réponse aux besoins des usagers en matière de présence en gare et à bord des trains ;
- ✓ Le devenir de l'EPIC SNCF ;
- ✓ Le forfait-jours ;
- ✓ Les salaires et pensions.

La Fédération CGT appelle les cheminots à se mobiliser et à interpeller les Directions locales SNCF dans le cadre des initiatives organisées en proximité.

Elle invite également les cheminots à prendre part aux rassemblements et manifestations interprofessionnels organisés dans les territoires le 21 mars 2017.

